



Maisons-Alfort, le 21 octobre 2013

LE DIRECTEUR GENERAL

## **AVIS**

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
relatif à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché  
du produit biocide SNP GUARD CLEAN  
revente de HYPROCLOLOR ED**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société Service Normandie Picardie de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit **SNP GUARD CLEAN**, et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.***

### **CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE**

Ce dossier concerne l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit SNP GUARD CLEAN, revente de HYPROCLOLOR ED.

### **CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT**

Le produit SNP GUARD CLEAN est un biocide de type 4 composé de 37 % m/m d'hypochlorite de sodium (5,62 % de chlore actif) se présentant sous la forme liquide.

L'hypochlorite de sodium est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique de la substance active :	Hypochlorite de sodium
N° CAS :	7681-52-9
Type de produit :	4

### **CONSIDERANT**

- Que la préparation HYPROCLOLOR ED, produit de référence de SNP GUARD CLEAN dispose de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 9300312 détenue par la société HYPRED SA ;
- Les attestations de fourniture et d'approvisionnement du produit entre la société Service Normandie Picardie et la société HYPRED SA ;

Considérant les éléments disponibles à ce jour,

**L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché n° 20090114 du produit SNP GUARD CLEAN, revente du produit HYPROCLOR ED (AMM n° 9300312).**

Le produit SNP GUARD CLEAN devra être réexaminé ultérieurement sur la base des critères indiqués dans le rapport européen d'évaluation de la substance active lors de son inscription à l'annexe I de la directive 98/8/CE et dans le respect des échéances réglementaires associées à la substance active hypochlorite de sodium.

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés** : revente, hypochlorite de sodium, TP4